

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
COMPLEXE ENVIRONNEMENTAL DE LA ROUGE TENUE,
MERCREDI, LE 20 NOVEMBRE 2024, À 15 H, AU 688 CHEMIN
DU PARC INDUSTRIEL, RIVIÈRE-ROUGE**

PRÉSENCES :

M. Frédéric Broué, président	Ivry-sur-le-Lac, Sainte-Agathe-des-Monts, Sainte-Lucie-des-Laurentides
M. Jacques Allard	L'Ascension
M. Yves Bélanger	La Macaza
M. Gaëtan Castilloux	Labelle, La Conception
M. Joël Charbonneau	Mont-Tremblant, Lac-Tremblant-Nord, Barkmere
M. Michel Chouinard	Lac-Saguay
M. Jean-Guy Galipeau	Amherst, La Minerve
Mme Francine Létourneau	Nominingue
M. Marc L'Heureux	Brébeuf, Mont-Blanc
M. Alain Otto, substitut	Rivière-Rouge
M. Steve Perreault	Lac-Supérieur, Lantier
M. Johnny Salera	Val-David, Val-Morin, Val-des-Lacs

Mme Rose-Marie Schneeberger, conseillère au développement et Mme Marlène Perrier, directrice générale et secrétaire-trésorière sont également présentes.

ABSENCES :

M. Pierre Bertrand Huberdeau, Arundel et Montcalm

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 15 h, M. Frédéric Broué, président, constate le quorum, souhaite la bienvenue à tous.

2. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. PROCÈS-VERBAL**
 - 3.1.** Approbation du procès-verbal de la séance du 11 septembre 2024
- 4. CORRESPONDANCES**
- 5. DÉVELOPPEMENT**
 - 5.1.** PGMR conjoint 2022-2029 suivi
 - 5.1.1.** Bulletin sur les pénalités : déchets, matières organiques et écocentres
 - 5.2.** Mandat pour la production d'un protocole pour l'ensemble des municipalités pour l'application des règlements concernant la collecte et le transport
- 6. GESTION DES RESSOURCES**
 - 6.1.** Ressources financières
 - 6.1.1.** Dépôt des états financiers au 31 octobre 2024
 - 6.1.2.** Approbation des comptes à ratifier
 - 6.1.3.** Mandat de signature – Entente RCER et CER
 - 6.1.4.** Octroi, rejet et/ou renouvellement des appels d'offres
 - 6.1.4.1.** Octroi du contrat – Broyage du bois
 - 6.1.5.** Demande d'aller en appel d'offres
 - 6.1.5.1.** Bois
 - 6.1.6.** Nomination au comité consultatif
- 7. RESSOURCES HUMAINES**
- 8. OPÉRATION**

- 8.1. Dépôt des statistiques d'enfouissement et de récupération
- 9. **ENVIRONNEMENT**
- 10. **COMMUNICATION**
- 11. **INFORMATION**
- 12. **RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**
- 13. **VARIA**
- 14. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 15. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur une proposition de M. Michel Chouinard, il est résolu :

R.4279
24.11.20

D'accepter l'ordre du jour tel que présenté, en ajoutant les points suivants :

- 3.2 Élection au poste de président
- 6.1.7 Renouvellement de la marge de crédit
- 7.1 Nomination comité ressources humaines
- 10.1 Adoption du calendrier des séances 2025

ADOPTÉE à l'unanimité

3. PROCÈS-VERBAL

3.1. Approbation du procès-verbal de la séance du 11 septembre 2024

Sur une proposition de M. Gaëtan Castilloux, il est résolu :

R.4280
24.11.20

D'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 septembre 2024

ADOPTÉE à l'unanimité

3.2. ÉLECTION AU POSTE DE PRÉSIDENT

3.2.1. Nomination d'un président d'élection et secrétaire d'élection

Sur une proposition de M. Michel Chouinard, il est résolu :

R.4281
24.11.20

De nommer Mme Marlène Perrier à titre de présidente d'élection et Mme Rose-Marie Schneeberger à titre de secrétaire d'élection.

ADOPTÉE à l'unanimité

3.2.2. Élection

Mise en candidature

Proposition 1:

M. Yves Bélanger propose M. Frédéric Broué.

La présidente d'élection demande s'il y a d'autres propositions.

Aucune autre proposition n'est soumise. La présidente d'élection demande à M. Broué s'il accepte sa mise en candidature.

M. Broué accepte avec plaisir ce nouveau mandat.

R.4282
24.11.20

La présidente d'élection déclare M. Frédéric Broué au poste de président pour le Complexe environnemental de la Rouge pour un mandat d'un an.

ADOPTÉE à l'unanimité

4. CORRESPONDANCES

- **Adoption des prévisions budgétaires 2025**
 - o Municipalité de L'Ascension
 - o Municipalité de Lac Saguay
 - o Municipalité de La Macaza
 - o Municipalité de Nominuingue
 - o Ville de Rivière-Rouge
 - o MRC des Laurentides

- **Recyc-Québec** (Problématique pour les coûts de disposition de diverses matières)

5. DÉVELOPPEMENT

5.1. PGMR conjoint 2022-2029

5.1.1. Bulletin sur les pénalités

Dépôt du bulletin sur les pénalités : déchets, matières organiques et écocentres. Ce bulletin a comme objectif d'informer les municipalités des sommes qui auraient été chargées si le système de pénalités était en vigueur. Cet outil permet de connaître les lacunes sur la qualité des matières et continuer la sensibilisation sur les bonnes pratiques « La bonne matière à la bonne place ».

5.2. Mandat pour la production d'un protocole pour l'ensemble des municipalités pour l'application des règlements concernant la collecte et le transport

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration ne souhaite pas jusqu'à maintenant mettre en place des pénalités pour la non-conformité des matières;

CONSIDÉRANT QUE la non-conformité des matières récupérées dans la collecte et/ou dans les écocentres peut mettre en péril la distribution de compost et les ententes parfois fragiles avec les recycleurs;

CONSIDÉRANT QUE chacune des municipalités possède déjà un règlement de collecte et transport qui spécifie les matières acceptées et refusées dans les bacs noirs, verts/bleus et bruns ainsi qu'à l'écocentre et détermine les montants de pénalités;

CONSIDÉRANT QU'en absence de conséquence lorsqu'un citoyen ou commerçant ne dispose pas des bonnes matières dans les bons bacs, il y a actuellement un découragement et un désengagement dans la population, des chauffeurs de camion de collecte, ainsi que du personnel du Complexe;

CONSIDÉRANT QUE le comité des collecteurs formé des régies de collecte et de municipalités souhaite que la MRC des Laurentides et le Complexe uniformisent les mesures coercitives pour améliorer le tri dans les bacs;

Sur une proposition de M. Michel Chouinard, il est résolu :

R.4283
24.11.20

D'autoriser les employés du Complexe, en collaboration avec la MRC des Laurentides, à effectuer un protocole à partir des mesures mises en place par certaines municipalités ainsi que proposer des modèles de communiqué afin que les municipalités puissent faire appliquer leur règlement de collecte et transport.

ADOPTÉE à l'unanimité

6. GESTION DES RESSOURCES

6.1. Ressources financières

6.1.1. Dépôts des états financiers au 31 octobre 2024

Dépôt des états financiers pour la période se terminant le 31 octobre 2024.

6.1.2. Approbation des comptes à ratifier

Sur une proposition de M. Gaëtan Castilloux, il est résolu :

R.4284
24.11.20

D'accepter le registre des comptes à ratifier pour la période du 01 septembre au 11 novembre 2024:

- Les paiements via AccèsD Internet totalisant la somme de 1 188 818,82 \$;
- Les salaires pour les périodes P.37 à P.46 du 2 septembre au 9 novembre 2024 totalisant la somme de 149 911,31\$.

Le tout totalisant la somme globale de 1 338 730,13\$

Je, soussignée Marlène Perrier, directrice générale du Complexe environnemental de la Rouge, certifie que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

Marlène Perrier, directrice générale

ADOPTÉE à l'unanimité

6.1.3. Mandat de signature – Entente RCER et CER

CONSIDÉRANT QUE le *Code municipal du Québec* autorise les organismes municipaux à conclure entre eux toutes ententes relatives à leur domaine de compétence;

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur des nouvelles règles de récupération québécoise et la signature d'une entente-cadre entre la Régie et Éco Entreprise Québec (ÉEQ);

CONSIDÉRANT QUE la continuité de l'efficacité des services de collecte et transport des matières recyclables nécessite l'utilisation d'un site de transbordement, optimalement situé au CER;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de ratifier une entente permettant à la Régie d'utiliser le site de transbordement du CER;

Sur une proposition de Mme Francine Létourneau, il est résolu :

R.4285
24.11.20

D'autoriser Mme Marlène Perrier, directrice générale, pour et au nom du Complexe environnemental de la Rouge pour la signature de l'entente avec la Régie de collecte environnementale de la Rouge et le CER afin de permettre l'utilisation d'une partie de l'usine pour entreposer des matières recyclables, de charger le camion à plancher mobile de matières recyclables en vue du transbordement, ainsi que d'entretenir la rampe de chargement afin qu'elle soit fonctionnelle. Le coût pour ce service est évalué à 128 140,32 \$ pour l'année 2025.

Chaque année, après l'adoption du budget du CER et au plus tard le 15 octobre, celui-ci fournit à la Régie (RCER), les coûts modifiés, qui seront imposés à partir du 1^{er} janvier de l'année suivante.

ADOPTÉE à l'unanimité

6.1.4. Octroi, rejet et/ou renouvellement des appels d'offres

6.1.4.1. Octroi du contrat – Broyage et disposition du bois

Dans le cadre de l'appel d'offres sur invitation S2024-650, pour le broyage et la disposition des résidus de bois de CRD. L'ouverture des soumissions a eu lieu, vendredi le 15 novembre 2024, 14 h.

Nom des soumissionnaires	Prix de la soumission (taxes non incluses)
Broyage R.M. inc.	68,49 \$/tonne

Après étude et analyse de la seule soumission reçue et discussion avec le soumissionnaire.

Sur une proposition de M. Jean-Guy Galipeau, il est résolu :

**R.4286
24.11.20**

D'octroyer le contrat à Broyage RM inc. au prix révisé de 68,49 \$ par tonne pour le broyage et la disposition des résidus de bois de construction, de 750\$ de l'heure pour le broyage du bois d'arbre, en contrepartie d'un revenu de la vente de la biomasse de résidus de bois de construction à deux dollars par tonne. Ces montants sont hors de toutes les taxes applicables. Cet appel d'offres se transforme en contrat légal, dès son approbation.

ADOPTÉE à l'unanimité

6.1.5. Demande d'aller en appel d'offres

Aucune demande.

6.1.6. Nomination au comité consultatif

Sur une proposition de M. Marc L'Heureux, il est résolu :

**R.4287
24.11.20**

De nommer M. Benjamin Plourde, directeur, environnement et parcs, à la MRC Des Laurentides sur le comité consultatif en remplacement de Mme Roxanne Mailhot.

ADOPTÉE à l'unanimité

6.1.7. Renouvellement de la marge de crédit

Sur une proposition de M. Joël Charbonneau, il est résolu :

**R.4288
24.11.20**

D'autoriser le renouvellement de la marge de crédit à la Caisse Desjardins de la Rouge pour l'année 2025 au montant de 250 000,00\$.

ADOPTÉE à l'unanimité

7. **RESSOURCES HUMAINES**

7.1. **Nomination - comité ressources humaines**

Sur une proposition de M. Michel Chouinard, il est résolu :

R.4289
24.11.20

De nommer M. Frédéric Broué, Mme Francine Létourneau et M. Marc L'Heureux sur le comité ressources humaines.

ADOPTÉE à l'unanimité

8. **OPÉRATION**

8.1. **Dépôt des statistiques d'enfouissement et de récupération**

Dépôt des statistiques d'enfouissement et de récupération au 30 septembre 2024, ainsi que le comparatif au 30 septembre 2023.

9. **ENVIRONNEMENT**

10. **COMMUNICATION**

11. **CALENDRIER DES SÉANCES – ANNÉE 2025**

Sur une proposition de M. Steve Perreault, il est résolu :

R.4290
24.11.20

D'accepter les dates suivantes pour le calendrier des séances pour l'année 2025 :

DATE
15 janvier 2025
19 mars 2025
21 mai 2025
16 juillet 2025
10 septembre 2025
15 octobre 2025 (si nécessaire)
19 novembre 2025

De plus, à moins d'indication contraire, les séances débiteront à 14 h et seront précédées du caucus à 13 h.

ADOPTÉE à l'unanimité

12. **INFORMATION**

13. **RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

- Rôle du Complexe dans la gestion des écocentres du territoire.
- Incident au Complexe le 22 octobre.
- Visite de la Coop Tricentris
- Acheminement des matières organiques de la Station Mont-Tremblant au site de compostage.

14. **VARIA**

Prochaine séance : le 15 janvier 2025, à 14 h.

15. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question

16. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

R.4291
24.11.20

L'ordre du jour étant épuisé M. Jacques Allard propose la levée de la séance à 15 h 28.

ADOPTÉE à l'unanimité

Frédéric Broué

Président

Martène Perrier

Directrice générale et secrétaire-trésorière
